

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 13 avril 2012

**Service instructeur**  
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2012-4-1-1

**Service consulté**

**DEMANDE DE SUBVENTION DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS  
DE CRÉMANT D'ALSACE**

Résumé : Il vous est proposé d'accorder une subvention de 1.000 € au Syndicat des Producteurs de Crémant d'Alsace pour l'organisation du Congrès national appelé « Concours National des Crémants » à prélever sur le Fonds départemental pour la participation à des congrès ou manifestations à caractère national ou international se déroulant dans le Haut Rhin.

Le Syndicat des Producteurs de Crémant d'Alsace organise, du 31 mai au 2 juin 2012, le Concours National des Crémants.

Ce Syndicat, qui compte environ 500 adhérents, a en charge la défense, le développement et la promotion de l'Appellation Crémant d'Alsace.

Environ 350 participants, issus de sept syndicats régionaux, sont attendus.

Le budget prévisionnel, hors frais d'hébergement et de restauration, fait apparaître un montant de dépenses de 60.755 €. Cette manifestation a déjà été soutenue en 2004 et une subvention de 1.500 € a été accordée pour un budget prévisionnel de 81.365 €.

Ce type de manifestation entrant dans le cadre du Fonds départemental pour la participation à des congrès ou manifestations à caractère national ou international se déroulant dans le Haut-Rhin, je vous propose d'accorder une aide de 1.000 € au Syndicat des Producteurs de Crémant d'Alsace pour l'organisation de cette manifestation.

Les crédits nécessaires sont imputés au Programme J718 - chapitre 65 - nature 6574 - fonction 021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER